



Monthyon – 1^{ER} JUIN 2026

COMITE SYNDICAL

**“AGIR ENSEMBLE
POUR UNE GESTION
DURABLE DES
DÉCHETS”**





SOMMAIRE

	Gouvernance
	Missions
	Équipements
	Finances
	Enjeux 2026-2032
	Projets 2026



Le SMITOM est administré par un **Comité Syndical** composé d'élus locaux (52 lors des prochaines élections) représentant 4 territoires.



Le comité syndical définit la politique du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion du service (6 réunions en 2025).



Différentes commissions thématiques sont également créées : (Finances/Affaires Générales, Déchèteries, Prévention/Communication/Animation)



Le **Bureau Syndical** est composé du Président, de Vice-Présidents (9 à ce jour). Il prépare les dossiers soumis au comité syndical (7 réunions en 2025).



► **UN ESPACE ÉLUS** à votre disposition sur notre site internet pour télécharger les notes et délibérations, une newsletter dédiée, des informations régulières... Iris77

Le délégué : un rôle déterminant :

- Représente sa collectivité ;
- Assure le lien entre le syndicat, la collectivité qu'il représente, les habitants ;
- Participe aux réunions (avec ou sans vote suivant sa situation).

La convocation : est transmise par voie électronique

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires.

Les délégués suppléants ne sont pas nominativement rattachés à la personne de délégués titulaires. Ils ne peuvent suppléer que des délégués titulaires issus de l'EPCI ou du syndicat dont ils émanent.

Un délégué empêché peut donner un pouvoir écrit de voter en son nom (si possible : présence du suppléant à privilégier pour des raisons de quorum).



► **UN ESPACE ÉLUS** à votre disposition sur notre site internet pour télécharger les notes et délibérations, une newsletter dédiée, des informations régulières... Iris77



- **Traiter et valoriser les déchets**

Ordures ménagères – Collecte sélective – Encombrants – Végétaux – Verre

- **Piloter des équipements structurants**

Un centre intégré de traitement – 5 centres de transfert – 9 déchèteries

- **Anticiper les évolutions réglementaires**

- **Créer des initiatives et des moyens pour diminuer les quantités de déchets ménagers produites**

- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Déploiement d'animations et d'actions de sensibilisation
- Déploiement d'une communication engageante sur l'ensemble du territoire



- **Mener des études prospectives sur le devenir des installations et des déchets dans le cadre d'une économie plus circulaire**

- **Accompagnement des adhérents dans la stratégie globale et l'innovation**



UNE FILIÈRE GLOBALE DE TRAITEMENT

Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

- Traitement des OMr, des encombrants collectés en porte à porte et des encombrants incinérables de déchèteries
- 3 unités d'incinération avec production d'électricité et prochainement valorisation de la chaleur

Unité de Valorisation Organique (UVO)

- Broyage et criblage des végétaux
- Broyats vendus aux agriculteurs et distribués ponctuellement aux particuliers en déchèterie

Plateforme de traitement des encombrants

- Tri sommaire des matières recyclables
- Broyage avant incinération

Plateforme de rechargement du Verre

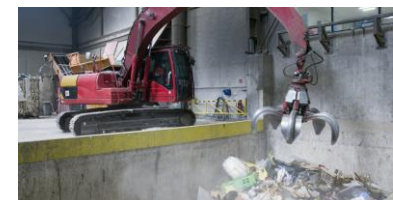
- Reprise par un repreneur pour recyclage (100 % à l'infini)

5 centres de transfert répartis sur le territoire

- Site regroupement des flux pour acheminement traitement

Des sites spécifiques de valorisation

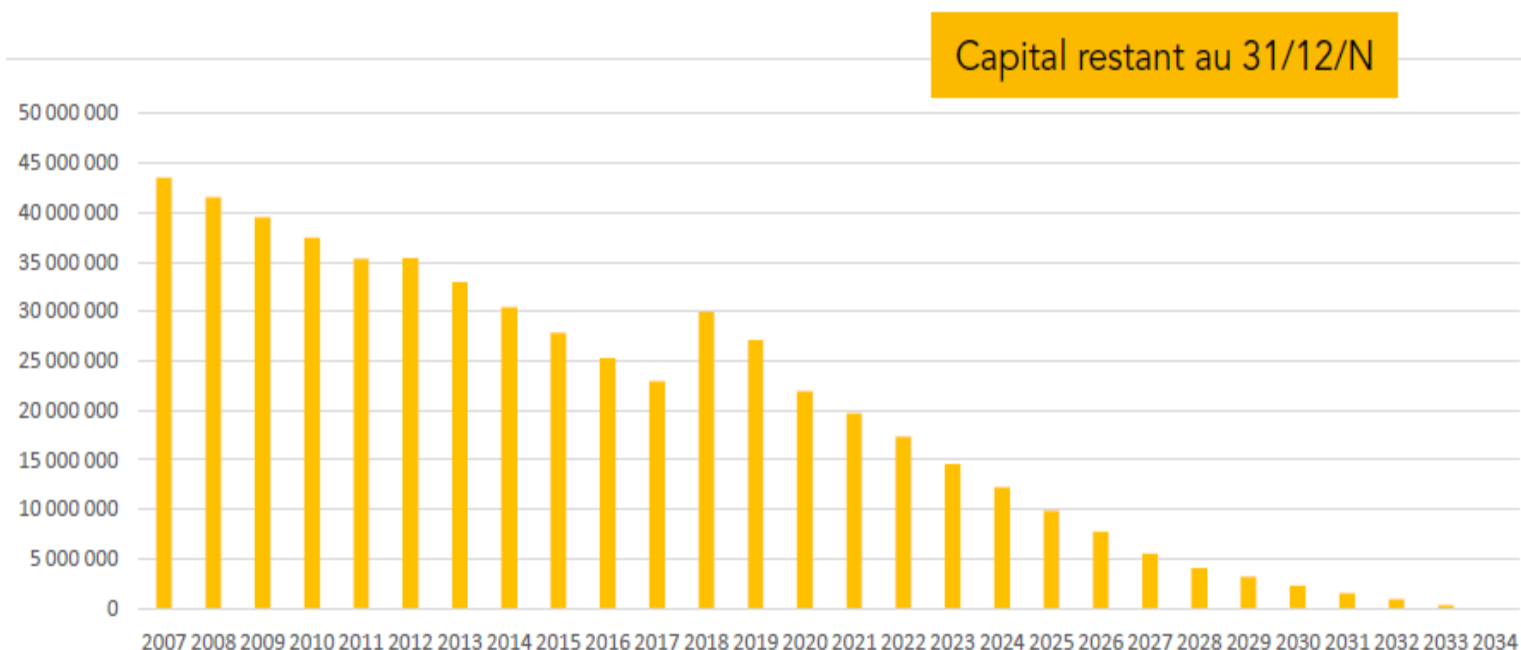
- 9 déchèteries réparties sur le territoire
- 2 centres de tri partenaires traitant la collecte sélective (SMDO et SIETREM)





Une situation financière saine permettant d'autofinancer les investissements jusqu'en 2028

Une politique de désendettement menée sur le mandat 2020-2026



Un autofinancement des investissements jusqu'en 2028 :

- Déchèterie de Coulommiers, (1,8 Million) (plan stand)
- Déchèterie de Meaux, (3,8 Millions) (plan stand)
- Investissements liés au contrat actuel (RPF, Hydro condenseur, salle de caractérisations, remise en état du site)

L'extinction des emprunts actuels permettra de financer un projet de nouvelle concession à hauteur de 40 M€

Les autres projets d'investissements devront se faire par un endettement complémentaire (Déchèterie de Bailly, Déchèterie Nord-Est du territoire, réseau de chaleur)



Optimiser les filières de traitement

- **Préparer le renouvellement du contrat actuel de concession** en intégrant les enjeux de performances environnementales, de maîtrise des coûts et d'innovation
- **Définir avec les adhérents leurs futurs besoins** et identifier des leviers d'optimisation grâce à des échanges constructifs quotidiens

Innover et transformer

- **Poursuite du programme de modernisation des déchèteries** pour en faire des lieux de valorisation comme Coulommiers (début des travaux le 7 avril) et Meaux (début des travaux prévu en novembre 2026)
- **Développer le réemploi, la réparation et le recyclage**

Accélérer l'innovation environnementale

- **Accueillir des projets innovants sur les sites** (LISAQUA, réseau de chaleur avec un acteur local (Syndicat Mixte de Géothermie de Meaux))
- **Tester de nouvelles solutions de valorisation**
- **Faire du SMITOM un territoire d'expérimentation**

Renforcer la pédagogie et l'engagement des habitants

- **Développer les actions de prévention des déchets**
- **Encourager les changements de pratique au travers des appels à projets**
menés en partenariat avec les adhérents et CITEO : appel à projet pour réduire les taux de refus en entrée de centre de tri et l'appel à projet pavillonnaire lancé par le SMITOM (dossier FEDER)

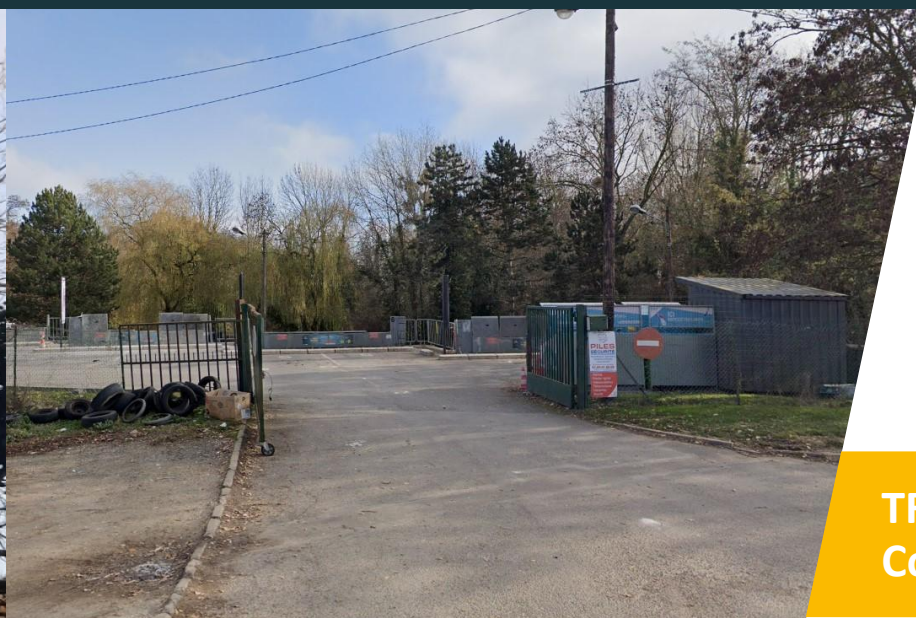
**Un mandat décisif pour préparer l'avenir et
des décisions structurantes pour les 20 prochaines années**



FERME AQUACOLE DE GAMBAS



TRAVAUX déchèteries de Coulommiers et Meaux





DEVENIR DES
ÉQUIPEMENTS (UVE)





SENSIBILISATION
AUX GESTES DE TRI /
ZÉRO DÉCHET





PRÉVENTION





ANIMATIONS





MERCI DE VOTRE ATTENTION